



**Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan**

X1 102 011 U25

Procès-verbal de la réunion spéciale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le jeudi 30 juin 2016 de 9 h à 9 h 05.

**SONT PRÉSENTS :** M. Stéphane Germain, vice-chef  
M<sup>me</sup> Marjolaine Étienne, vice-chef  
M. Patrick Courtois, conseiller  
M. Jonathan Germain, conseiller  
M<sup>me</sup> Julie Rousseau, conseillère  
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller  
M<sup>me</sup> Louise Nepton, directrice générale  
M<sup>me</sup> Josée Buckell, greffière

**SONT ABSENTS :** M. Gilbert Dominique, chef (maladie)

**ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Bureau politique
  - 3.1 Décision relative à la loi du silence
4. Éducation et main-d'œuvre
  - 4.1 Commission scolaire du Pays-des-Bleuets – Protocole d'entente volet adulte
5. Levée de la réunion

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

En l'absence du Chef Dominique, le vice-chef M. Stéphane Germain assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

# RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

---

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Stéphane Germain procède à la lecture de l'ordre du jour

Proposé par M. Patrick Courtois  
Appuyé de M. Charles-Édouard Verreault  
Adopté à l'unanimité

## 3. BUREAU POLITIQUE

### 3.1 DÉCISION RELATIVE À LA LOI DU SILENCE

#### RÉSOLUTION N° 6441

CONSIDÉRANT QUE dans son cahier d'orientation et priorités 2013-2017, le Conseil des élus rappelle que le Plan global d'intervention communautaire et le Cadre d'intervention pour la promotion de la vie soumis par la Commission consultative sur la réalité sociale traduisent la volonté des Pekuakamiulnuatsh de se prendre en main et de mettre en œuvre des actions importantes et mobilisantes afin d'améliorer l'état de santé général de la communauté (Rapport final de la Commission consultative sur la réalité sociale, 2008);

CONSIDÉRANT QUE le rapport final de la Commission consultative sur la réalité sociale traduit la situation désirée d'une communauté en santé par, notamment la détermination à ne plus tolérer les abus (Rapport final de la Commission consultative sur la réalité sociale, 2008, p.17);

CONSIDÉRANT QUE dans son cahier d'orientation et priorités 2013-2017, le Conseil des élus s'engage dans la mise en œuvre d'actions visant l'amélioration de la santé en général des Pekuakamiulnuatsh en considérant les déterminants sociaux pour une communauté durable et en santé;

CONSIDÉRANT la récente condamnation par la Cour du Québec de l'ancien directeur général de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, Fabien Paul, pour avoir agressé sexuellement une adolescente de Mashteuiatsh entre les années 1996 et 1998 alors qu'il était à l'emploi de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et dans une situation d'autorité auprès de la victime;



## RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

---

CONSIDÉRANT les propos tenus par la victime lors du prononcé de la sentence le 22 juin 2016 au Palais de justice de Roberval où elle a mentionné les profonds impacts de ces événements sur sa vie, la poursuite de son processus de guérison ainsi que les difficultés qu'elle a rencontrées pour réussir à dévoiler cette histoire qui a miné son existence et la loi du silence qui règne à Mashteuiatsh;

CONSIDÉRANT la dénonciation généralisée dans la société à propos de gestes d'abus de pouvoir et de violence posés à l'endroit de femmes autochtones à travers le Canada et la tenue d'enquêtes à ce sujet;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a tenu, par voie de communiqué en octobre 2015 suite aux événements survenus à Val-d'Or, à saluer et mettre en évidence le courage des femmes qui osent sortir de l'ombre et surmonter leurs craintes pour dévoiler leur situation et souhaiter que toute la lumière soit faite afin que la sécurité et le bien-être des femmes autochtones soient assurés et que cet enjeu demeure dans les priorités des gouvernements pour une longue période;

CONSIDÉRANT l'appel à la dénonciation de toute forme d'agression sexuelle formulée par la victime et appuyée de nombreux membres de la communauté de Mashteuiatsh.

IL EST RÉSOLU DE dénoncer la situation dans laquelle s'est retrouvée la victime d'agression sexuelle de la part de l'ancien directeur général;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU D'encourager les membres de la communauté à ne pas laisser s'imposer la loi du silence qui règne trop souvent dans l'entourage des victimes lors de telles situations;

IL EST AUSSI RÉSOLU D'encourager toutes les victimes d'agressions sexuelles à dénoncer leurs agresseurs;

IL EST FINALEMENT RÉSOLU DE signifier le support du Conseil des élus de Pekuakamiulnuatsh à la victime actuelle ainsi qu'à toutes les victimes d'agressions sexuelles dans la communauté.

Proposée par M. Charles-Édouard Verreault  
Appuyée de M. Patrick Courtois  
Adoptée à l'unanimité



# RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

---

## 4. ÉDUCATION ET MAIN-D'OEUVRE

### 4.1 COMMISSION SCOLAIRE DU PAYS-DES-BLEUETS – PROTOCOLE D'ENTENTE VOLET ADULTE

#### RÉSOLUTION N° 6442

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, partage la volonté de donner accès à la communauté à des programmes et à des services d'éducation aux adultes de qualité qui tiennent compte du profil et des besoins de chacun ainsi que des particularités culturelles;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaite créer un partenariat avec la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets en vue d'offrir les services d'éducation aux adultes dans la communauté de Mashteuiatsh via le Centre Nipimishkan;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaite assurer un suivi plus rigoureux de la réussite des étudiants adultes et collaborer à la mise en place d'activités de transmission culturelle;

IL EST RÉSOLU D'autoriser la direction – Éducation et main-d'œuvre à signer la nouvelle entente de partenariat avec la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets pour le secteur adultes.

Proposée par M<sup>me</sup> Julie Rousseau  
Appuyée de M<sup>me</sup> Marjolaine Étienne  
Adoptée à l'unanimité

## 5. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 9 h 05, proposée par M. Jonathan Germain, appuyée de M. Patrick Courtois et adoptée à l'unanimité.

La greffière,



Josée Buckell

